

TARIF DES HONORAIRES DE MAITRE A. SIGNOR

FRAIS

• Ouverture du dossier	25€
• Clôture du dossier	30€
• Dactylographie et envoi de courrier (lettre simple)	7€
• Envoi recommandé	11€
• Coût par page dactylographiée	7,50€
• Photocopies (unité)	0,35€
• Frais de déplacement	0,45€
• Frais téléphoniques	30-60€

HONORAIRES

Voici le tableau sur lequel nous nous basons pour fixer nos honoraires, en fonction de la nature de votre litige.

Un tarif horaire général de 80€ est prévu pour tout type de prestation.

- I. consultations ne nécessitant pas de recherches particulières : de € 25 à € 250
- II. consultations écrites : de € 150 à € 350

Affaires non évaluables en argent

- I. Tribunal de police :
 - défense pénale simple, intérêts civils réglés : € 200 à € 300
 - défense pénale et/ou constitution de partie civile simple : € 250 à € 400
 - infractions susceptibles d'entraîner une déchéance du droit de conduire : € 250 à € 1.000

- II. Justice de Paix :
 - conciliation : € 150 à € 300
 - affaires contentieuses en dernier ressort : € 250 à € 550
 - affaires contentieuses en premier ressort : € 250 à € 1.250
 - matières spécifiques :
 - *baux civils : € 250 à € 1.250
 - *baux commerciaux : € 250 à € 3.500
 - *servitudes, mitoyenneté, bornage, autres droits réels : € 400 à € 2.000

- III. Tribunal Correctionnel
 - défense simple (sans conclusions ni recherches) : € 250 à € 750
 - défense pénale et civile simple : € 400 à € 1.250
 - appel des jugements de Police, 75% à 100% des honoraires dus par le Tribunal de Police (sauf en cas de 1^{ère} intervention en degré d'appel)

IV. Juridictions d'instruction :

- Chambre du Conseil : € 250 à € 2.500 (en ce compris l'étude du dossier, sans résultat particulier)
- Chambre des Mises en accusation : majoration de 75% à 100% des honoraires de la Chambre du Conseil

V. Tribunal Civil :

- Affaires simples : € 350 à € 1.250
- Référé simples : € 350 à € 1.250
- Référé complexes, procédure sur requête unilatérale : € 500 à € 2.000
- Procédure sur requête : € 350 à € 750
- Etat des personnes : € 350 à € 2.500
- Appel des jugements de Justice de Paix : majoration de 75% à 100%

VI. Tribunal de la famille

- Introduction de la demande : € 200 à € 300
- Hébergement et part contributive : € 350 à € 1.250
- Divorces :
 - *procédure simple en demande : € 500 à € 2.000
 - *procédure simple en défense : € 350 à € 1.500
 - *procédure complexe : € 1.000 à € 5.000
 - *par consentement mutuel : € 750 à € 5.000
- Tribunal de la Jeunesse :
 - *défense pénale : voir Tribunal Correctionnel
 - *défense pénale et civile : voir Tribunal Correctionnel
 - *affaires civiles : € 350 à € 2.000
 - *légitimation, adoption,... : € 750 à € 2.000

VII. Tribunal de Commerce

- Affaires simples : € 350 à € 1.000
- Référé ou sur requête simple : € 350 à € 1.000
- Référé ou sur requête complexe : à partir de € 750

VIII. Cour d'Appel

- Majoration des honoraires de 75% à 100%

IX. Tribunal et Cour du Travail

- Demande de tiers en capital : € 400 à € 900
- Demande de délais de paiements simples : € 200 à € 500
- Demande de délais de paiements contestée : € 350 à € 750
- Litige relatif à la sécurité sociale : voir affaires évaluables en argent

X. Procédures administratives et disciplinaires

- procédure disciplinaire, ou devant les commissions administratives : voir matières correctionnelles
- Conseil du Contentieux des étrangers : € 200 à € 1.250
- Conseil d'Etat : de €600 à € 1.500

XI. Procédures fiscales : voir affaires évaluables en argent

Affaires évaluables en argent

I. Récupération de créances non contestées, sauvegarde d'intérêts financiers par des procédures ou négociations simples, constitution de partie civile :

Tranches successives	Minimum	Montants cumulés	Maximum	Montants cumulés
Jusque € 250	€ 87	€ 87	€ 87	€ 87
De 250 à € 2.500	3%	+ € 67 = € 254	7.5%	+€ 167 = € 254
€ 2500 à € 25.000	3%	+ € 669 = € 823	5.0%	+ € 1115 = € 1370
€ 25.000 à € 250.000	2%	+ € 4462 = € 5285	2.5%	+ € 5578 = € 6952
Au-delà de € 250.000	0.5%		1.5%	

II. Récupérations de créances contestées, sauvegarde d'intérêts financiers, constitution de partie civile complexe :

Tranches successives	Minimum	Montants cumulés	Maximum	Montants cumulés
Jusque € 2500	€ 300	€ 300	€ 600	€ 600
De 2500 à € 25.000	5%	+ € 1115 = € 1415	12.0%	+€ 2677 = € 3277
€ 25.000 à € 250.000	3.75%	+ € 8366 = € 9781	12%	+ € 26772 = € 30049
Au-delà de € 250.000	1.5%		13%	

En cas d'appel, les taux peuvent être majorés de 50% à 100%.

Il convient d'ajouter à ces montants la TVA calculée à raison de 21%